vinetur

Le Trésor américain renforce les sanctions contre Cuba à compter de mercredi

Les banques, les transporteurs et les entreprises de boissons se préparent à un contrôle plus strict des voyages, des paiements et des transactions de spiritueux liées à Cuba.

mercredi 30 septembre 2026



L’Office of Foreign Assets Control (OFAC) du département du Trésor américain a publié mardi une alerte élargissant les sanctions américaines contre Cuba, les nouvelles restrictions devant entrer en vigueur mercredi dans le cadre de règles actualisées relatives à Cuba.

OFAC a indiqué que la mesure élargit les restrictions sur les transactions impliquant Cuba. L’alerte de l’agence signalait de nouvelles limites dans des domaines incluant les opérations financières et les voyages, un changement qui devrait attirer immédiatement l’attention des banques, exportateurs, importateurs, compagnies maritimes et équipes de conformité qui traitent tout dossier lié à Cuba.

L’avis est important pour les entreprises du secteur des boissons, en particulier le rhum et d’autres spiritueux distillés liés à Cuba. Même lorsqu’une expédition ou une relation commerciale paraît routinière, des sanctions plus larges peuvent accroître le risque qu’un paiement, une couverture d’assurance, une réservation de fret ou un déplacement commercial tombe sous le coup de contrôles américains plus stricts. Pour les importateurs, distributeurs et détaillants, cela pourrait se traduire par un renforcement du filtrage des contreparties, davantage d’examens juridiques des contrats et une prudence accrue à l’égard des opérations touchant Cuba directement ou indirectement.

L’alerte publique de l’OFAC, telle qu’identifiée par le bureau du Trésor, n’apparaissait pas dans le document source disponible ici avec le texte intégral lisible de chacune de ses dispositions opérationnelles. Mais le résumé du suivi liait la mesure à un durcissement des sanctions affectant les transactions avec Cuba et indiquait que les règles auraient une incidence sur le commerce du rhum et d’autres spiritueux. Sur cette base, les entreprises exposées à des produits d’origine cubaine ou à une activité commerciale liée à Cuba devraient examiner attentivement la mesure avant d’engager de nouvelles affaires.

En pratique, les changements de sanctions de l’OFAC peuvent avoir des effets au-delà des importations directes. Un distributeur peut ne jamais faire entrer un produit cubain aux États-Unis et se voir malgré tout poser des questions si un fournisseur, une banque de financement, un transporteur ou une filiale étrangère intervient dans une

transaction liée à Cuba. Il en va de même pour les voyages. Si de nouvelles restrictions limitent les types de visites, de réunions ou de services autorisés, les entreprises pourraient devoir réexaminer les déplacements de leurs salariés liés à l'approvisionnement, à la promotion commerciale, aux événements d'accueil ou aux études de marché.

Les institutions financières devraient elles aussi renforcer rapidement leurs contrôles une fois les nouvelles règles en vigueur. Les banques qui traitent les paiements internationaux réagissent généralement aux mises à jour de sanctions en modifiant leurs filtres de contrôle, en bloquant ou en rejetant les paiements déclenchant de nouveaux indicateurs de risque et en demandant davantage de justificatifs à leurs clients. Cela peut ralentir les transactions même lorsqu'une entreprise estime que son activité est licite. Les assureurs, transitaires et intermédiaires en douane adoptent souvent une approche similaire, car l'exposition aux sanctions peut entraîner des sanctions civiles et nuire à la réputation.

Pour le secteur des boissons, le rhum cubain constitue le point de tension le plus évident. Cette catégorie a une portée symbolique et commerciale, et toute mesure américaine qui élargit les sanctions peut compliquer la manière dont importateurs, propriétaires de marques et distributeurs planifient leurs activités futures. Même les entreprises qui ne traitent pas directement du rhum cubain peuvent subir des répercussions si elles travaillent avec des fournisseurs des Caraïbes, des opérations d'embouteillage partagées, des réseaux logistiques régionaux ou des événements promotionnels impliquant des entités cubaines.

Le message plus large de l'action de l'OFAC est que le risque de conformité lié à Cuba a augmenté. Les juristes et spécialistes du commerce conseillent généralement aux entreprises dans cette situation de vérifier l'origine des produits, d'identifier les bénéficiaires effectifs des contreparties, de confirmer les circuits de paiement et d'examiner si un prestataire de services relève de la juridiction américaine. Ils ont aussi tendance à réexaminer les clauses contractuelles sur les sanctions, les droits de résiliation et la force majeure lorsque de nouvelles restrictions arrivent avec peu de préavis.

L’alerte intervient à un moment où les entreprises des secteurs réglementés sont déjà confrontées à des exigences de diligence raisonnable plus lourdes en matière de commerce, de finance et de chaînes d’approvisionnement. Un élargissement des sanctions peut contraindre les entreprises à prendre rapidement des décisions sur les stocks, les expéditions en transit, la participation aux salons professionnels et les futurs plans d’approvisionnement. Il peut aussi toucher les entreprises étrangères si leurs transactions transitent par le système financier américain ou impliquent des personnes américaines, un point d’exposition courant dans le commerce transfrontalier.

Les sanctions du Trésor sont appliquées par un mélange d’interdictions juridiques, de règles d’octroi de licences et de pénalités en cas d’infraction. Les mesures de l’OFAC n’interdisent pas toujours tout type de contact avec un pays visé, mais elles peuvent modifier suffisamment les limites pour que les entreprises suspendent leur activité jusqu’à ce que des avocats et des responsables de la conformité aient examiné le nouveau texte. C’est particulièrement vrai dans les secteurs des biens de consommation, où la promotion des marques, les échantillons, les déplacements, les paiements et la distribution par des tiers se recoupent souvent.

Les acteurs du secteur vont désormais attendre des orientations juridiques plus complètes, notamment d’éventuelles FAQ, des interprétations de licences mises à jour ou des signaux d’application qui précisent comment les nouvelles restrictions à Cuba seront appliquées au commerce de tous les jours. En attendant que ces orientations soient plus claires, de nombreuses entreprises potentiellement exposées aux spiritueux cubains ou à des services connexes agiront probablement avec prudence et reporteront les transactions comportant ne serait-ce qu’un risque de sanctions modéré.